

Aide-mémoire

Utilisateurs des grandes entreprises

Chaque entreprise formatrice participante reçoit un accès à la BDEFA2 destiné au formateur responsable afin qu'il puisse saisir les notes d'expérience en entreprise. Suivant les cantons, ces accès sont transmis aux entreprises formatrices par voie postale ou automatiquement par courriel.

Dans le cas des entreprises comprenant plusieurs sites (éventuellement dans des cantons différents), la saisie des notes relève souvent d'un service central de l'entreprise ; il n'est dans ce cas pas nécessaire que le formateur responsable sur place reçoive un accès à la BDEFA2. La BDEFA2 prévoit les options suivantes :

Concept « entreprise faîtière »

Dans le cadre de la BDEFA2, une entreprise faîtière est un regroupement de plusieurs entreprises formatrices. Seul le CSFO (Datenmanagement@sdbb.ch) peut créer une entreprise faîtière et, de même, affecter un site à une entreprise faîtière ou séparer un site d'une entreprise faîtière.

Un site ne peut appartenir qu'à une seule entreprise faîtière (il n'est donc pas possible qu'un site appartienne à la fois à « l'entreprise SA faîtière Suisse alémanique » et à l'« entreprise SA faîtière Suisse », par ex.).

Type d'utilisateur « Administrateur d'entreprise faîtière »

Dans une entreprise faîtière, l'« administrateur d'entreprise faîtière » est la personne compétente pour saisir les notes des apprentis des sites rattachés à cette entreprise faîtière. L'administrateur d'entreprise faîtière dispose des mêmes autorisations qu'un responsable formateur dans une entreprise formatrice.

Il convient de tenir compte des points suivants :

- Tout comme les entreprises faîtière, les administrateurs d'entreprise faîtière ne peuvent être créés que par le CSFO (Datenmanagement@sdbb.ch).
- Seul l'administrateur de l'entreprise faîtière a accès à BDEFA2, les formateurs des sites rattachés à cette entreprise faîtière ne reçoivent pas de login. De même, seul l'administrateur d'entreprise faîtière recevra les rappels.
- Les administrateurs d'entreprise faîtière peuvent aussi créer des formateurs pratiques afin de permettre aux formateurs des sites de disposer par exemple d'un accès à la BDEFA2.
- Il peut y avoir plusieurs administrateurs d'entreprise faîtière pour une même entreprise faîtière.
- Il est possible de limiter les autorisations d'un administrateur d'entreprise faîtière à certains domaines professionnels (employé de commerce et/ou commerce de détail).

Contact

Pour toute question veuillez contacter Datenmanagement@sdbb.ch.